

# Le Travailleur de Lot-&Garonne

Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 96<sup>e</sup> année - 1,20 €

## Sommaire

**en bref** p 2 et 3

Conséquences de la loi NOTRe - Bras de fer autour de salariés protégés - Volkswagen - Pour le colloque du 15 - Lutte contre le cancer du sein

**à mon avis** p 3

**actu** p 4 à 6

Usagers/cheminots - Pour un renouveau industriel en 47 - Accord des forces du FdeG - L'utilité d'une amicale de locataires

**à propos de** p 6

**locales** p 7

Le Passage d'Agen - Villeneuveois - Casteljalous - Agen

**culture** p 8

Conférence - Théâtre - Expo

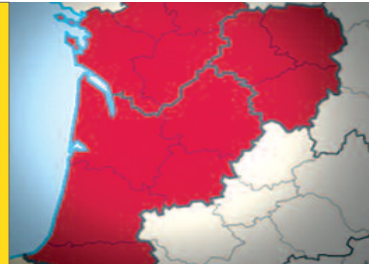


# jeudi 15 octobre Colloque pour un renouveau industriel lot-et-garonnais

## Usagers/Cheminots Intérêts conjointes



## Régionales accord des forces du Front de gauche



## L'utilité d'une amicale de locataires



## Colloque jeudi 15 octobre

## Assemblées des élus de l'arrondissement de Marmande les conséquences de la loi NOTRe

Vendredi dernier, le président du conseil départemental, Pierre Camani, avait convié les élus municipaux sur les conséquences de la loi « NOTRe » pour les collectivités locales.

Le rôle du conseil départemental remis en mémoire, les conséquences de cette loi étaient déclinées: transfert des compétences, économie, agriculture, transport notamment.

Dans ce cadre nouveau avec la baisse des dotations, le conseil départemental lance une consultation pour définir les priorités lot-et-garonnaises, compte tenu de la baisse de la dotation d'État qui est de 14 millions d'euros en trois ans, pour le 47.

Il est questionné pour savoir si la gratuité des transports scolaires et les règlements d'intervention économiques seraient maintenus, avec la nouvelle grande Région!

C'est la volonté

politique du conseil départemental mais, pour l'instant, les choses ne sont pas en place.

Lors d'un court échange sur l'investissement numérique du Département et son action pour une égalité d'accès et sur la LGV, Michel Ceruti a rappelé que nous étions d'accord avec le conseil départemental pour ne pas financer la construction de la LGV. Cependant, rappelait-il, le débat contradictoire n'a pas eu lieu, entre ligne nouvelle ou mise à voie rapide de l'actuelle; car c'est 6 milliards de moins et actuellement ça manque, nous dit-on! Le débat n'est pas: pour ou contre le TGV, mais où doit-il passer pour l'intérêt général?

Le président reconnaissait que l'actuelle ligne avait besoin de modernisation et sur les financements des travaux, pour lui, ils devaient être nationaux et européens.

Concernant les dotations, l'élu communiste formulait une proposition pour le président de la République, en taxant les actifs financiers (actions et obligations) des entreprises banques et assurances à 0,5 %. Cela représente 75 milliards de plus pour les collectivités locales en dotations supplémentaires, en péréquation nationale...

Pour réduire les déficits, augmentons les recettes au lieu de baisser l'investissement public. ■

## Bras de fer autour de salariés protégés

« Nous sommes plus que jamais intéressés par la reprise de Tarkett sur le site de Cuzorn, qui constitue une réelle opportunité de développement de nos activités. »

L'avocat de la compagnie Prémibel annonce que l'entreprise pourrait, à court terme, créer trente emplois et autant indirectement. Mais les conditions de reprise ne font pas l'unanimité. En effet, la condition principale est de reprendre les

dix-sept salariés protégés trois ans de tout licenciement. Le DRH de Tarkett souligne que ce n'est pas lui qui impose cette clause mais bien le plan de sauvegarde de l'emploi. De son côté, Patrick Attia (PDG de Prémibel) ne veut pas entendre parler... Comment promettre des emplois s'il n'est pas capable de reprendre les salariés de Tarkett qui possèdent le savoir-faire? De ces contradictions, des doutes sur le sérieux de Prémibel qui, avant même de vouloir acheter le site, pense déjà à mettre de côté dix-sept salariés! ■

## Volkswagen Remboursez et indemnisez!

Sept milliards d'euros, pris aux contribuables, ont été versés, sous formes de primes et bonus, pour favoriser l'achat des véhicules considérés comme les moins polluants.

Volkswagen doit non seulement rembourser les sommes dont elle a bénéficié, mais être condamné à de lourdes indemnités; en attendant les enquêtes concernant les autres firmes automobiles.

Le truquage des logiciens concernant, no-

## Pour le colloque du 15 octobre (voir pages 4 et 5) de grands témoins ont annoncé leur participation:

### ■ Frédéric Rauch

rédacteur en chef de la revue mensuelle « économie et politique »

### ■ Raymond Girardi

vice-président du conseil départemental (agriculture, forêt, environnement)

### ■ Jean-Louis Letu

directeur de Val de Garonne expansion

### ■ Bernard Mourlan

président national de la chambre du peuplier

### ■ Michel Masini

chef d'entreprise du bâtiment

### ■ Rodolphe Pontens

gérant de scoop

### ■ Guy Clua

président de l'amicale des maires ruraux de Lot-et-Garonne, vice-président national

### ■ Bernard Barral

président de l'Acropole

### ■ Patrice Dufau

prothésiste dentaire, maire adjoint de Nérac

### ■ Michel Ceruti

secrétaire départemental du PCF, conseiller municipal de Marmande

Présence de nombreux syndicalistes salariés, de responsables associatifs...

On attend la confirmation de Lucien Georgelin, entreprise agroalimentaire





tamment le taux de CO<sub>2</sub> émis par les voitures, montre que, pour Volkswagen et d'autres, le profit immédiat passe avant la santé de la population. Autrement dit, le profit d'abord et « *Après moi le déluge!* »; les générations futures, je m'en fous!

Voilà où conduit le principe de la « *Concurrence libre et non faussée* » du traité européen que 55 % des électeurs français ont rejeté, en 2005, vote trahi, par les autorités françaises et de l'Union européenne qui sont passées outre. ■

EC

## « Octobre Rose » Lutte contre le Cancer du sein

« Octobre Rose » est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein, une maladie qui, malgré les progrès, demeure la première cause de décès par cancer chez la femme en France. Le dépistage du cancer du sein reste la seule arme efficace. En effet, détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut, non seulement, être guéri dans plus de 90 % des cas mais aussi être soigné par des traitements moins agressifs et moins mutilants. Le plan cancer 2014-2019 réaffirme ainsi l'importance du dépistage en insistant sur l'efficacité du dépistage organisé mais aussi sur un meilleur accompagnement des femmes. L'objectif est que chaque femme se voit proposer, par son médecin traitant, une modalité de dépistage ou de suivi adaptée à son niveau de risque. Cette année encore de nou-

velles communes s'impliquent et se fédèrent autour de cette grande cause nationale.

**3 octobre** - Pont-du-Casse -  
**4 octobre** - St<sup>e</sup>-Colombe-en-Bruilhois - Villeneuve/Lot - Foulayronnes - Agen - Le Passage d'Agen - Sérignac -  
**5 octobre** - Feugarolles -  
**6 octobre** - Buzet - **7 octobre** - Damazan - Villeton -  
**8 octobre** - Lagrue - Le Mas-d'Agenais - Marmande -  
**9 octobre** - Caumont - Fourques - Meilhan -  
**10 octobre** - Montpouillan - Marcellus - Cocumont - Meilhan - St-Martin-Petit - Le Mas-d'Agenais - Le Passage d'Agen - **11 octobre** - Estillac - **15 octobre** - clinique St Hilaire - **17 octobre** - Agen - Casteljaloux - **18 octobre** - Bias - Colayrac-St-Cirq - St<sup>e</sup> Livrade/Lot - **25 octobre** - Boé - **31 octobre** - Nérac - **1<sup>er</sup> novembre** - Castillonès ■

**Le Travailleur du Lot-et-Garonne**  
fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France  
directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef: **Nicolas Lucmarie** - rédaction: **Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**  
édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**  
**18, rue Jules Ferry 47 006 Agen**  
Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01  
**letravailleur@orange.fr**  
CCP 1309 19X Bordeaux 3<sup>e</sup> trimestre 2015 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0620 C 86962

à mon  
avis

## 2900 emplois deux chemises

Lundi nous avons presque tous vu les hauts cadres de la direction d'Air France perdre leurs vêtements (surtout leurs chemises). À croire que c'était la seule information de la journée. Pourtant, la réelle violence est bien celle des actionnaires sur les travailleurs. C'est bien cette violence qui massacre des vies humaines, qui dépouille des familles entières. Ici, c'est 2900 familles menacées. C'est cette violence que le gouvernement soutient, voire encourage avec des contre-réformes: loi Macron, ANI, CICE... Les médias poubelles sont complices de cette mascarade où l'on devrait verser une larme pour des cols blancs venus annoncer que 2900 emplois seraient compromis. Ici, en Lot-et-Garonne, nous avons le cas de STEIKO à Casteljaloux où l'entreprise Allemande cherche à délocaliser en Pologne, pour fermer cette usine qui coûterait « trop cher » par rapport à celle de Pologne. La lutte des classes n'est qu'une succession de rapport de force face à la violence. Et si des salariés ont pu avoir une réaction « violente », qui a été violent au départ? Doit-on courber l'échine sans dire un mot? Les STEIKO, les Métaltemple, les Tarkett... combien de salariés ont subi les mêmes violences d'un système qui n'a que pour seule raison de faire du fric, sans considération des êtres humains. Le danger de la violence des salariés serait qu'elle ne se tourne pas vers les bonnes solutions. Gageons que chacun mise sur une autre logique politique, celle d'une autre utilisation de l'argent pour le développement, l'emploi, les salaires, le bien être du plus grand nombre... ■

Vincent Santoro

# Usagers cheminots Des intérêts conjointes !

**Face à une désinformation politico-médiatique et aux adeptes de la libéralisation du rail, la CGT régionale alerte les usagers.**

Sans concertation préalable, les « hautes sphères politiques régionales, directions SNCF locales et certains « représentants d'usagers » qui prônent la libéralisation du rail » veulent supprimer des trains, des arrêts... Par de beaux discours sur l'écologie, sur les transports... leurs objectifs visent à réduire l'offre de service public ferroviaire.

Le syndicat dénonce « **ce qu'ils vous cachent** ».

**Ligne Bordeaux-Libourne-Angoulême**  
suppression de deux trains, de certains arrêts, report sur bus  
**Ligne Bordeaux-Libourne-Sarlat**  
suppression de deux trains, substitution par bus  
**Ligne Bordeaux-Arcachon**  
suppression d'un train en période

de forte affluence et modifications d'horaires

**Ligne Bordeaux-le Verdon**

suppression de deux trains

**Ligne Bordeaux-Longon-Agen**

suppression de six trains, suppressions d'arrêt, départs retardés et report sur d'autres trains de trente minutes à une heure plus tard,  
**Ligne Bordeaux-St Mariens-Saintes**  
modifications d'horaires et suppressions d'arrêts

**Ligne Bordeaux-Périgueux**

modifications d'horaires et suppressions d'arrêts.

Bien sûr, ils avouent que la plus importante partie du projet est bloquée, élections régionales obligent ! Et après celles-ci ?

La CGT précise : « après les trains interrégionaux (TET), c'est au tour des TER avec toujours les mêmes décisions : suppressions de trains et de milliers d'emplois,



fermetures de lignes et de gares, et appel aux collectivités locales, aux usages, avec les répercussions sur la fiscalité locale et les tarifs.

Et aujourd'hui, la réforme du ferroviaire, associée à la Loi Macron sur le transport par autocar, est une véritable bombe à retardement pour vos trains... » « Par ailleurs, malgré les avis négatifs de la commission d'enquête publique et de la Cour des comptes, le gouvernement annonce la publication du décret LGV GPSO Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax. » « Pas assez d'argent pour investir dans les transports du quotidien mais annoncent 8,3 milliards d'euros supplémentaires en validant la cons-

truction de LGV qui favorisera essentiellement les Métropoles ».

Dans cette logique, les cheminots et les usagers sont les seules variables d'ajustement ! La CGT cheminots de la région lance un appel :

**« Ensemble, refusons ces suppressions de trains ! Le conseil régional d'Aquitaine se doit d'organiser un débat public avec l'ensemble des acteurs du ferroviaire :**

**État, autorité organisatrice, SNCF, partis politiques, associations d'usagers, usagers et organisations syndicales pour un service public ferroviaire qui réponde à vos besoins ».** ■

## Pour un renouveau industriel lot-et-Garonnais

**La « politique de l'offre » du gouvernement est un échec. La baisse du « coût du travail » n'empêche pas les PME, les artisans et les TPE de disparaître. Elle ne facilite pas l'embauche mais fait exploser le chômage (10,3 %). La baisse de la fiscalité des entreprises n'empêche pas les déficits publics de se creuser.**

Cette « politique de l'offre », c'est la recherche à tout prix de la baisse du « coût du travail ». Aux presque 180 milliards d'euros de niches sociales et fiscales dont bénéficient déjà les entreprises en France, le gouvernement a ajouté depuis 2012 :

- la flexibilité renforcée avec les contrats compétitivité/emploi qui adaptent le coût du travail de l'entreprise à la conjoncture (exemple de l'entreprise SMART) ;
- la réduction de 40 milliards d'euros d'ici à 2017 des prélèvements fiscaux et sociaux sur les entre-

prises (Pacte de responsabilité sans contreparties) ;

- la réduction des coûts des licenciements, induite par la loi Macron...

Pourtant, l'UE, l'État et les collectivités locales (Régions, Département, Communes) engagent des fonds publics pour soutenir les entreprises. En Aquitaine, plus de 1 milliard d'euros d'argent public est annuellement injecté dans les entreprises régionales.

En Lot-et-Garonne, et alors que ce n'est pas de sa compétence, le Département contribue sur son budget à hauteur de 3 millions d'euros,

directement en faveur des entreprises. Un montant à peu près équivalent est versé par l'ensemble des communes du département. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des aides publiques indirectes d'aménagement du territoire qui servent aussi à améliorer l'efficacité des entreprises.

Mais cela n'empêche pas les salariés de Lot-et-Garonne de subir de plein fouet la crise. Entre avril 2013 et avril 2015, 661 entreprises ont disparu. D'août 2014 à août 2015, le taux de chômage a augmenté de 7,9 %. Quant à l'investissement, il chute de

9 % en un an, renforçant la perte d'efficacité des entreprises et les risques de chômage.

Dans ce contexte, plus que des vecteurs d'emplois et de dynamisme économique du territoire, les aides publiques sont des pansements sur une jambe de bois. Telles qu'elles sont, elles ne répondent ni aux besoins des salariés, ni aux difficultés réelles des PME du département.

En réalité, les salariés sont pris entre deux feux.

D'un côté, les PME sont saisies à la gorge par les banques, les actionnaires du CAC 40 et autres. Les premières refusent globalement les crédits aux PME parce qu'elles les jugent trop peu rentables, et préfèrent spéculer sur l'immobilier ou en Bourse. Et, quand elles pré-



Les forces du Front de gauche en ALPC ont adopté une base commune d'accord pour porter une alternative politique lors des élections régionales de décembre 2015. Elle sera présentée dans le courant de la semaine prochaine lors d'une conférence de presse. Des assemblées citoyennes locales, une plateforme collaborative, une assemblée citoyenne représentative régionale et de nombreuses initiatives en direction de la population contribueront en effet tout au long de la campagne à l'enrichir pour construire une liste de large rassemblement citoyen, écologiste et de gauche qui refuse l'austérité, les politiques néfastes à l'environnement et propose une politique en rupture avec celles qui sont actuellement menées. Cet accord des forces du Front de gauche repose sur un socle program-



# Élections régionales 2015

## Accord des forces du Front de gauche

### en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

matique commun ainsi que sur une démarche citoyenne, basée sur la coconstruction entre forces citoyennes et forces politiques. Il prévoit également la construction d'une charte éthique et démocratique qui engagera nos élus. Notre objectif est de faire prévaloir une alternative sociale, écologique et démocratique dans notre région en rupture avec la logique d'austérité et de compétitivité portée par le gouvernement et l'orientation développée par le Parti socialiste

en Aquitaine-Limousin-Poitou Charentes: cette orientation alternative est le moyen le plus sûr de battre la droite et l'extrême droite. La campagne sera menée par Olivier Dartigolles (tête de liste régionale), Laurence Pache et Stéphane Lajaumont. Nous constituons dans chaque département des listes largement ouvertes aux citoyens, au mouvement social et associatif, aux élus ruraux et de quartiers populaires, et à toutes les forces de changement disponibles pour sortir de l'austérité et faire de nos territoires des terres de solidarité, de démocratie, d'égalité qui affrontent les logiques marchandes, mettent en œuvre

la transition énergétique, inventent de nouveaux modes de développement et de démocratie en réponse aux besoins du plus grand nombre. Parce qu'il s'agit de rassembler et de combattre la politique du gouvernement, les politiques libérales et la politique mise en œuvre jusqu'à présent dans les régions Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, nous aurons avec nous des hommes et des femmes de gauche, issues de l'expérience de Limousin Terre de gauche, ainsi que des mouvements et sensibilités politiques de gauche qui ne se résignent pas à l'austérité, au recul des droits sociaux et des libertés et pas plus qu'aux atteintes à l'environnement. Nous appelons chaque femme, chaque homme de gauche à nous rejoindre, à investir les assemblées citoyennes, à construire avec nous pour notre région un autre avenir, une nouvelle espérance. Nous leur disons, soyez avec nous, construisons ensemble. ■

3 octobre 2015

tent, c'est à des taux trop élevés qui obligent à une rentabilité financière immédiate au détriment des salaires. Les seconds, actionnaires de marchés ou donneurs d'ordres, font pression sur les coûts des PME pour accroître leur propre rentabilité financière. En Lot-et-Garonne, les exemples sont légion, qu'il s'agisse de Tarkett Bois, de MTA, de Gascogne Woods, de l'industrie agroalimentaire locale... abandonnés par les banquiers, laminés par leurs donneurs d'ordres et leurs actionnaires! Les entreprises subissent un coût du capital mortifère. Ce n'est pas le coût du travail qui pèse sur les entreprises, c'est le coût du capital! En 2013, les dividendes aux actionnaires, les frais et intérêts bancaires versés par les entreprises, en France, représentaient 326 milliards d'euros; c'est le double des cotisations patronales qui

s'élevaient à 156 milliards d'euros. Ainsi, 28 % de la valeur ajoutée produite cette année-là, a servi à rémunérer la finance, alors qu'elle aurait pu être utilisée à investir, créer des emplois et augmenter les salaires pour relancer la demande! D'un autre côté, le MEDEF privilégie la pression sur les salaires et l'emploi, pour restaurer ses marges siphonnées par les logiques financières, aidé en cela par les politiques d'austérité et de flexibilité de l'emploi du gouvernement. C'est ce qui explique que:

- le revenu fiscal moyen des Lot-et-Garonnais grivite autour de 1770 euros ou que le revenu disponible médian ne dépasse pas les 1500 euros mensuels;
- ou encore que l'intérim progresse de 6 % en un an alors que l'emploi stable (CDI) stagne; sans parler de la hausse du chômage lar-

gement supérieure à celle d'Aquitaine (+5,8 %). Une conjonction qui inscrit le département dans le lot des dix départements les plus pauvres de France! Au total, coincées en aval par un manque de débouchés, siphonnées en amont par la finance, les entreprises sacrifient l'emploi et les salaires. Et c'est tout le Lot-et-Garonne qui en paie la facture!

**Face à cette stratégie inefficace qui saigne les salariés et les capacités productives du départe-**

**ment, il est nécessaire de faire émerger une alternative qui privilégie une efficacité sociale nouvelle. Si l'on veut renforcer le tissu industriel et l'emploi lot-et-garonnais, comme aquitain, il est nécessaire de sortir des logiques austéritaires et de contrer les logiques financières du capital, mortelles pour nos territoires, nos emplois comme pour nos entreprises.** ■

**Le PCF prend ses responsabilités et invite au**  
**colloque**  
*"nouvelle industrialisation pour nos territoires"*  
**jeudi 15 octobre**  
**à 20 h 00 à la Chambre des métiers**  
**avec l'ensemble des acteurs (organisations syndicales, employeurs, institutions et élus locaux) pour l'amorce d'une construction collective de cette alternative, un changement de logique..**

# Locataires/bailleurs l'utilité d'une amicale de locataires

**Lundi dernier, avec la direction d'Habitatlys, avait lieu dans la résidence Lagravette de Marmande, à la maison de quartier, la réunion qui faisait suite à une demande, insatisfaite, d'octobre 2014 de l'amicale des locataires, en présence du maire de la ville et de plus de cinquante locataires. Le maire rappelait le projet du contrat de ville sur le quartier avec l'engagement de l'État, les collectivités locales également, pour réhabiliter le quartier et la résidence. Les montants financiers ne sont toujours pas connus. Mais ce sont surtout les locataires qui voulaient être entendus du bailleur Habitatlys qui ne répond pas toujours à leurs courriers.**

L'échange s'est tendu, avec l'intervention du trésorier de l'amicale CNL, M. Issouf Bensaid qui dénonçait l'absence de prise en compte des demandes des locataires qui sont, au contraire, en substance « diabolisés depuis plus d'un an, car aucune réponse sérieuse n'est venue jusqu'à ce jour ». Le sujet principal qui a mis le feu aux poudres, ce sont des moisissures apparues dans de nombreux appartements côté

Nord et Est. Une demande écrite avait été faite par l'amicale CNL, pour obtenir des travaux, faisant suite à la qualification par la direction départementale du territoire, d'appartements insalubres ou indignes, précisément en demandant à refaire les VMC. Pour le bailleur : « ce sont les locataires qui sont responsables du manque de ventilation ». De nombreux enfants sont victimes d'asthme. L'amicale organisait alors une pétition

demandant publiquement des travaux sur les ventilations, tant pour la santé que pour le patrimoine; pétitions remises au bailleur qui n'apprécia pas le procédé. Mais, il a fallu cela pour que ce dernier organise, avec un professionnel, la visite des appartements et reconnaisse que les ventilations mécaniques VMC n'étaient plus adaptées et génèrent ces moisissures, depuis l'installation du double vitrage. Enfin !

D'autres questions sont venues : celle de l'isolation sonore entre appartements, celle de la demande d'installation de douches à la place de baignoires pour des familles âgées ou handicapées... Les réponses sont faites à la demande des locataires. Sur les travaux de peintures ou papiers peints, le bailleur fera un geste en prenant en charge l'achat des matériaux... Le maire proposait une prochaine réunion avec l'ensemble des partenaires, y compris police et gendarmerie, pour répondre au mieux aux questions d'incivisme

ou d'incivilité. La direction d'Habitatlys annonçait la mise en place d'un dispositif en vue de mieux répondre aux demandes des locataires, tout en insistant sur le fait qu'il n'y a plus d'aide de l'État pour la construction des logements sociaux.

Michel Ceruti rappelait, pour sa part, que 15 % du montant du loyer doit être utilisé pour l'entretien du patrimoine, qu'à Lagravette, les premiers logements existent depuis cinquante ans. D'autre part, le dispositif politique de la ville devrait être utilisé par le bailleur pour réaliser les travaux demandés, y compris l'installation de « hottes aspirantes » dans chaque appartement; ce qui devient, au XXI<sup>e</sup> siècle, une nécessité pour un meilleur cadre de vie. ■



## À propos de l'Inquisition

Dans l'article de la semaine dernière, il était question des Croisades. Aujourd'hui, il s'agit de l'inquisition.

Ce tribunal, institué par le pape Innocent III en 1199, avait pour but de châtier tous ceux qui mettaient en doute les dogmes de l'Église catholique.

Sur dénonciation ou simple soupçon, les accusés étaient soumis à la **Question** (torture) et lourdement condamnés, bien souvent au bûcher. Des savants, philosophes, « sorcières », simples gens en ont été victimes.

L'Inquisition était accompagnée de l'Index, liste de livres interdits par le « Saint-Siège » et brûlés en place publique (Autodafés). L'index n'a été supprimé qu'en 1965.

### Quelques victimes parmi les plus connues

**Galilée** (1564 – 1652) - Pour, notamment, avoir confirmé les théories de Copernic, il fut mis en demeure d'abjurer, ce qu'il fit pour pouvoir poursuivre ses travaux. Il fut cependant condamné à la relégation. L'église ne l'a réhabilité qu'en 1992.

**Giordano Bruno** - Ce prêtre qui affirmait qu'il existait plusieurs systèmes solaires, fut torturé et brûlé vif en 1600. Il refusa d'abjurer.

**Vanini** (1585 – 1619) - Il fut torturé et brûlé vif en raison de sa philosophie rationaliste et naturaliste.

**William Harvey** (1578 – 1657) - Il fut persécuté pour avoir écrit que le sang circule, en expliquant le rôle du cœur.

**Prinelli** (XVI<sup>e</sup> siècle) - Parce qu'il avait dit que « *Les étoiles ne tombent pas* », c'est-à-dire que les étoiles filantes sont des météorites; il fut condamné à la prison à vie.

**Fontanier** - Il fut condamné au bûcher, pour blasphème, en 1616.

**Étienne Dolet** (1509 – 1546) - Accusé d'athéisme, cet humaniste fut brûlé vif.

**Tommaso Campanella** (1568 – 1639) - Auteur d'un projet de réforme des sciences et d'une utopie, « *La cité du soleil* », il fut condamné à vingt-sept ans de prison.

**Léonora Galigai** - Accusée de sorcellerie, elle fut décapitée et brûlée en 1617.

**André Vesale** (1514 – 1564) - Ce grand chirurgien fut condamné à mort pour dissection de cadavres, peine commuée en pèlerinage à Jérusalem, grâce à l'intervention de personnages influents.

**Michel Servet** (1511 – 1553) - Théologien et médecin, il nie le dogme de la « *Sainte Trinité* » et la divinité de Jésus. Il finira sur le bûcher.

**Chevalier de La Barre** - C'est la dernière victime de l'inquisition en France. Il fut décapité pour blasphème en 1866.

**Jeanne D'arc** - J'allais l'oublier. Condamnée par un tribunal de 75 prêtres, moines, évêques, elle fut brûlée vive en 1431. L'église ne l'a réhabilitée qu'en 1909. ■

Edmond Coëdelo



## Le Passage d'Agen

### Accueil de réfugiés

Le dernier conseil municipal a entériné l'accueil d'une famille de réfugiés dans le cadre de l'action nationale pilotée dans le département par la préfecture qui en fixera les modalités quant à la famille et à la date de l'accueil effectif. Une proposition d'accueil qui a été soumise au vote après un débat démocratique d'une grande qualité, à une heure tardive qui démontre la gravité du sujet.

Les conseillers ont approuvé la proposition par 27 voix sur 29, les deux conseillers Front national s'étant abstenus avec des arguments nationaux du genre « *qui contrôle l'origine des gens que l'on va accueillir, c'est un sujet clivant chez les Passageois, il faut faire un référendum...* » Jean-Claude Delanis, élu du PCF/FdeG a rappelé que « la France et le Lot-et-Garonne sont une terre d'accueil et humaniste; les gens quittent leur pays pour échapper aux bombes... ».

Il a été convenu d'assurer un accueil de qualité, digne, pour rendre ces réfugiés autonomes, aidé en cela des moyens à venir octroyés par l'État, des associations telles que Bienvenu, Secours catholique, Secours populaire...

La commune hébergera cette famille dans un des deux logements d'urgence, à savoir celui de Ganet, actuellement inoccupé, et participera à la scolarisation des enfants. Un comité local de suivi sera mis en place pour fixer un cadre précis, piloté par la commune avec les associations départementales et passageoises qui désireront y participer ainsi que les personnes privées qui le souhaiteront. ■

## Villeneuvois

### Création du collectif « Accueil des réfugiés 47 »

Le 18 septembre 2015, à la MVA de Villeneuve-sur-Lot et à l'initiative de RESF47, se sont réunies une quarantaine de personnes désireuses de venir en aide aux réfugiés: citoyens, militants, représentants d'associations (RESF 47 - Ligue des Droits de l'homme - La Cimade - La Croix Rouge - Comité catholique contre la faim et pour le développement - Association Saint-Vincent-de-Paul - ATD-Quart Monde - ATTAC Villeneuve - Association horizon

vert - FSU 47 - MRAP47).

Après un large temps d'échange et de débat, le collectif « Accueil des réfugiés 47 » a été fondé sur les bases suivantes:

- ce collectif réunit des associations et des individus;
- sa trésorerie sera gérée par l'association « Solidarité-RESF47 »;
- son objectif, strictement humanitaire, est d'apporter une aide pour accueillir dans la dignité tous les réfugiés, sans distinction de race, de religion, de nationalité, et sans juger les motifs de leur venue en France.

Le collectif s'est fixé pour action d'inciter les pouvoirs publics à respecter les droits des réfugiés, à fournir des hébergements d'urgence gratuits, notamment... ainsi qu'à coordonner des actions d'aides directes aux réfugiés. ■

## Casteljaloux

### « Tout ce qui est humain est nôtre » SPF

En vue du congrès départemental du 17 octobre à Libos, l'assemblée générale du Secours populaire français de Casteljaloux-Bouglon-Houeillès, de mercredi dernier, a montré ses nombreux actifs bénévoles, des finances saines et en hausse de 61 % pour le premier semestre 2015. Avec des actions remarquables, l'équipe locale, présidée par Régine Pèlerin, a été félicitée par les responsables départementaux.

À noter, l'apport d'une nouvelle subvention d'investissement de la communauté des communes qui a permis l'achat d'une nouvelle chambre froide... Quarante-cinq bénévoles participent à la marche du comité de Casteljaloux qui est de plus en plus sollicité... Le SPF local est en train de créer un site internet où figureront les actions et activités. ■

## Casteljaloux

### Regard sur les élections municipales

Plusieurs personnes de la gauche casteljalousaine qui réfléchissent sur les futures élections municipales, s'interrogent en regardant dans le rétroviseur comment se sont comportés lors des municipales, les électrices et les électeurs votant pour les grands scrutins majoritairement à gauche. Prenons en compte d'abord ceci: la droite casteljalousaine tient les rênes depuis 1953!!! Et qu'elle a des moyens et un poids

énorme dans tous les sens du terme, une domination sur la gauche.

En 2001, avec 76,68 % de votants, à défaut d'union, la liste de la gauche à dominante PS a obtenu 516 voix et 19,97 %, la liste de gauche à dominante communiste: 406 voix et 15,71 %, pour un total à gauche 35,68 %. En 2008, avec 73,74 % de votants, la liste d'union de la gauche, menée par J Jacques Laoué (Front de gauche) a obtenu 821 voix soit 33,06 %.

En 2014, avec 69,23 % de votants, la liste de la gauche unie menée par Renaud Lambert (PS) a obtenu 623 voix soit 25,36 %.

Ce qui saute aux yeux, c'est que plus l'abstention monte et plus la gauche descend, systématiquement.

Il va de soi qu'il faut avoir en tête la situation politique générale, lors de chacune de ces élections, au cours desquelles la gauche était en repli progressif et général.

À Casteljaloux, d'élection en élection et, globalement, on voit l'abstentionnisme grandir à l'avantage de la droite et au détriment de la gauche. La droite casteljalousaine gagne en pourcentage et en voix!

À noter que lors de la présidentielle, avec 80,79 % de votants, la gauche totalise 1461 voix et 52,93 %!... devant N. Sarkozy 1299 voix et 47,07 %.

Il ressort clairement combien la droite avec JC Guénin décourage toute velléité d'aller au combat politique chez les éventuelles personnalités de la gauche et, par conséquent, l'électorat de la gauche d'aller voter!

Cela dit, tout ce qui a eu un début aura une fin, non? ■

JCF

## Agen

### Logements vacants taxés

Enfin, les logements vacants seront soumis à la taxe d'habitation. Ils seraient au nombre de 2111, répartis sur tout Agen, 380 propriétaires sont concernés, ce qui pourrait rapporter près de 800000 € par an à la ville. Tous les conseillers municipaux, sauf les trois du FN, ont voté pour.

Cette mesure est tout à fait légale, le code général des impôts prévoit l'instauration d'une taxe d'habitation sur les logements vacants. Son but est de lutter contre les appartements vides dans nos villes, en incitant les propriétaires, soit à rénover pour louer, soit à vendre. ■

## Grand Villeneuvois, terre d'échanges

vendredi 16 octobre 2015

espace multifonctionnel S. Dubois

(ancienne mairie) **Le Bourg - Bias**

entrée gratuite

à 18 h 15 - cycle de conférences

proposé en partenariat avec l'association « Ancrage en partage »  
**Terre d'exil : les harkis réfugiés en Lot-et-Garonne aux lendemains de la guerre d'Algérie.**

par **Katia Khemache**, docteur en Histoire

**Renseignements** au 0964418773

**conférence**



Photo J.M. Mazet

**Théâtre**

## Le chant du cygne ou les 150 miroirs

inspiré d'Anton Tchekhov et de récits issus de la tradition orale du théâtre  
**du 21 octobre au 6 novembre 2015**

**jeudi - vendredi - samedi à 20h30 - dimanche à 16h00**

**mise en scène Pierre Debauche**

**Théâtre du jour** - 21 rue Paulin Régnier - **Agen**

Réservation : 0553478208

Tout commence par une saynète tragique d'Anton Tchekhov, « Le Chant du cygne ». Un vieil acteur, Cyril, qui a trop fêté la dernière d'une pièce, s'endort dans sa loge et se laisse enfermer dans le théâtre. À son réveil, en compagnie de ses deux complices, Piotr et Alicia, il évoque sa vie de comédien et leurs souvenirs de scène. Puis rapidement Cyril redevient Pierre Debauche; Piotr, Robert Angebaud et, bien sûr, Alicia, Françoise Danell : vision des deux côtés du miroir qu'est le théâtre. Et tout aussi rapidement, la nostalgique évocation de Tchekhov devient un hymne à l'art dramatique...

**AIGUILLON (47)**

**ENTRÉE GRATUITE 50 PEINTRES**

**Festival International de l'Aquarelle et du carnet de voyage**

**du 10 au 25 OCTOBRE 2015**

Expositions - Démonstrations - Stages - Animations  
<http://salon-international-aquarelle-aiguillon.eu>



**expo**

## 25<sup>e</sup> salon d'automne

**2 octobre au 23 décembre 2015**

**Musée Albert Marzelles**

15, rue Abel Boyé **Marmande** 0553644204 [musee@mairie-marmande.fr](mailto:musee@mairie-marmande.fr)

entrée gratuite

peintres et sculpteurs aquitains: Jean-Philippe Rauzet, Sophie Cohen-Scali, Jean-Louis Tartas, Nicole Duran, Jacques Cocheril, Philippe Oliivié, Claire Harel, Muriel Gauthier, Philippe Bono, autour de l'invité d'honneur: Félix Anaut.

Félix Anaut a depuis longtemps une passion pour la musique baroque, en particulier pour la musique de chambre. Depuis de nombreuses années c'est une source d'inspiration pour sa peinture abstraite, qui se déploie et se lit comme une partition. Il avoue être un peintre intrinsèquement intuitif qui ressent profondément les échos de la musique baroque et de là trouve le geste, la couleur et l'énergie indomptable de sa création...

ouverture: mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00 - vendredi de 13h30 à 19h00 - samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

## expo 8<sup>e</sup> festival international confluences aquarelles et carnets de voyage

**du 10 au 25 octobre 2015**

**Le Bourg - Aiguillon - 0553796012 (mairie)**

entrée gratuite aux expositions

Le 8<sup>e</sup> festival international de l'Aquarelle et du Carnet de voyage rassemble cinquante artistes d'une dizaine de pays qui partagent la même passion pour l'aquarelle, une dizaine d'entre eux se sont spécialisés dans l'édition de carnets de voyages.

Deux cent cinquante aquarelles sélectionnées seront exposées dans trois salles en centre-ville ainsi que de nombreux carnets de voyage.

ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés inclus de 14h30 à 18h00 - le matin pour les groupes sur rendez-vous

**Renseignements** au 0626541355 ou [cam.aiguillon@wanadoo.fr](mailto:cam.aiguillon@wanadoo.fr)